

Mané-Lescoet (Lescoet)

Ce village se situe au sud de l'Anse Saint-Jean. Le 24 janvier 1721, Joseph LE GLOAHEC, 26 ans, originaire de PLOEMEL (?), et Anne LE BIDEAU, 29 ans (n°450-451), se marient à Mendon. Le couple vit au village de Mané-Lescoet, où naît leur fille aînée Anne (n°225), le 23 mars 1722. A partir de 1733, la famille s'installe à Mané-Mehan. Toutefois, Anne LE GLOAHEC retourne dans le village pour la naissance de son premier enfant Jeanne LOTRAM en mai 1745.

-oOo-

Guillaume LE TARTES (n°1798) serait né le 22 juillet 1618 de Julien et Jeanne LE ROUX, avec pour parrain noble Guillaume DEFOSSE. De son mariage avec Françoise MATOH (n°1799), il naît au moins 9 enfants entre 1643 et 1669. Louise, née le 11 mars 1660, épouse en 1682 à LOCOAL Julien LE CROM (n°898-899), originaire du bourg de cette paroisse, où le couple s'installe. Un frère Julien s'installe aussi à LOCOAL, dans le village de Kerio. Restent à Mané-Lescoet, un autre frère prénommé Julien, et une ~~sœur~~ mariée à Louis LE SANT. L'exploitation familiale ne semble s'étendre que sur 2 ha dépendants de deux propriétaires fonciers différents !

P1520 f°4429 (AN) - Terrier du domaine d'Auray / Mendon - 11/12/1679

Déclaration

René de la TOUCHE, sieur de Querbernes, déclare posséder au domaine du roi des héritages lui provenant de sa mère Perrine LE GOFF, dont dépend :

Description

Une tenue à Mané Lescoet en MENDON à domaine congéable par Guillaume LE TARTAIS, consistant en :

- 1 corps de logis ruiné sous couverture appelé PEN HAIRE MARION (L=26p, L=13p). A l'est de cette maison, il y a une petit emplacement de maison ruiné.
- Au sud de la dite maison, il y a sous franchises et issues que rue à battre et place en pailis 6C
- sous terres à labour 2jx 0C ½
- sous pré, environ 15C
- sous pâture 20C
- sous landes 1jl 12C

P1520 f°4431 (AN) - Terrier du domaine d'Auray / Mendon - 30/12/1679

Déclaration

Jacquette LE THOUER, veuve communière de NH Francois BODET, sieur de Quereven, et tutrice de leurs enfants, déclare posséder des héritages au domaine du roi, acquis de Julien LE LIVEC sieur de Kervihan le 10/11/1654, dont dépend :

Description

Une petite tenue à Mané Lescoet en MENDON possédée par Guillaume LE TARTAIS à domaine congéable, consistant en un logement couvert de paille, aire et repaire, avec devant celui-ci :

- 1 parc sous pâture LIORCH DANNES 21C ¾
- 1 pièce de terre sous labour dit PARC BERIGNEU 44C
- 1 parcelle de terre sous labour TALQUERIEN 20C ¼

Françoise MATOH meurt le 20 novembre 1680, Guillaume LE TARTES le 20 mars 1685 (IAD introuvé). Ce dernier est inhumé en présence de Grégoire LE RUNIGO et Louis LE SANT, qui est choisi comme curateur de sa jeune belle-sœur Guillemette LE TARTES. Celle-ci épouse Julien DANIEL au cours de l'été 1689.

B1497 - Sénéchaussée d'Auray - 24/07/1689

Décret de mariage

Guillemette LE TARTAIS f. Guillaume et Françoise MATHO, 20 ans,
& Julien DANIEL F. Jean et Julienne LE PRADO.

Témoins

- 1- Louis LE SANT de Mané-Lescoet en MENDON, curateur.
- 2- Julien LE TARTAIS de Kerio en LOCOAL, frère.
- 3- Julien LE TARTAIS de Mané-Lescoet en MENDON, frère aussi.
- 4- Guillaume SONNIC de Kertanguy en MENDON, cousin germain par alliance.